

# Ch. Lhoste: «Les salaires sous 1.700 euros pourraient échapper au saut d'index»

Christine Lhoste, la secrétaire générale de l'Union des classes moyennes (UCM), représente les indépendants et PME en Wallonie. Elle comprend le fond des revendications. Le saut d'index n'était pas dans ses priorités. Elle insiste: la concertation est possible. Il faut un front commun patrons-syndicats.

**L'UCM a des bureaux à Namur. Vous avez été touchés par la grève?** Oui, mais on s'est organisés. Le secrétariat social devait à tout prix s'occuper des fiches de paie des entreprises. Les syndicats ont eu la gentillesse de le respecter, mais beaucoup de travailleurs sont aussi venus samedi pour le faire.

**Vous comprenez cette contestation sociale?**

Non. Bloquer le pays, prendre en otage les patrons de PME, ceux qui sont les plus fragiles et qui représentent pourtant la plus grande part de l'emploi privé en Wallonie et à Bruxelles, c'est irresponsable. Je peux comprendre que certaines mesures ne soient pas appréciées par les syndicats, mais ce gouvernement a été mis en place de manière légale. Et il donne la place à la négociation sociale.

**La marge de négociation, elle existe vraiment?**

Mais bien sûr. Des mesures sont prévues dans l'accord de gouvernement, mais pour moi il y a moyen d'en discuter.

**Ce n'est pas ce que dit le gouvernement...**

D'accord, le gouvernement ne dit pas la même chose. Mais si, patrons et syndicats, nous venions avec des

propositions communes, on serait tous gagnants. Contrairement à ce que les syndicats disent, notre objectif est aussi de relancer l'économie. Une entreprise sans salarié n'arrivera pas à se développer, et sans entreprise, il n'y aura pas d'emploi. L'un sans l'autre, on n'est rien, or pour le moment il y a une opposition stupide.

**En fait, vous appelez à un front commun patrons-syndicats...**

Absolument. Cela me parle vraiment. On est dans le même bateau, et quand on interroge les travail-

leurs de PME, ils sont parfaitement conscients des difficultés de leur patron. Il y a beaucoup de chefs de PME qui ne se paient pas pour payer leurs travailleurs... Et même s'ils avaient des perspectives de croissance, ils ne vont pas engager, parce qu'ils ont peur de l'avenir créé par ces conflits sociaux.

Les syndicats brandissent le problème du saut d'index. Ok, je l'entends, et je rappelle qu'à l'UCM ce n'était pas notre priorité. Cela apporte une bouffée d'oxygène aux grandes entreprises, mais pour nous ce n'est pas la meilleure solution car il a un impact sur la consommation.

**Vous êtes prêts à revoir ce saut d'index?**

Je suis certaine que si, ensemble, on met une proposition sur la table, le gouvernement sera ouvert. On peut envisager par exemple que le saut d'index ne concerne pas les salaires jusqu'à 1500-1700 euros bruts par exemple. Il y a des voies à réfléchir. Partout dans l'accord de gouverne-

ment, il y a des ouvertures. Y compris sur les pensions. Mais pour cela, il faut se mettre ensemble autour de la table, et à part à la télé, cela n'a pas encore été le cas.

**Les syndicats parlent d'accord déséquilibré entre taxation du travail et du capital. Vous l'admettez?**

La taxation sur le capital mérite effectivement réflexion, comme celle sur les loyers. Mais cela doit se faire de manière globale, et le problème en Belgique, c'est qu'on ne vient jamais avec une réforme globale sur la fiscalité.

**Ces grèves vont créer des faillites?**

Oui. Quand on bloque les PME, ce sont des commandes, des contrats, qui ne passent pas, alors qu'elles sont déjà sur la corde raide. 30% des indépendants demandent des dépenses de cotisations sociales pour raison financière!

**Le droit de grève doit être revu?**

Non, il est essentiel, mais il doit être exercé dans le respect de la liberté d'autrui. Les travailleurs que l'on empêche de bosser, ils n'ont pas d'indemnités et ne sont pas payés! Empêcher les indépendants, les professions libérales, de gagner leur vie, c'est antidémocratique. Au CHU, à Liège, on empêchait l'accès à l'hôpital. C'est irresponsable.

**Les syndicats ont trop de pouvoir?**

Il y a des moments où je le pense, dans la mesure où, au niveau belge, les limites du droit de grève ne sont pas définies. Empêcher un indépendant ou un chef de PME de faire tourner sa boutique est antidémocratique. On doit pouvoir entendre

les revendications des travailleurs, mais on doit aussi respecter la liberté des autres.

Quand on a des revendications, c'est la concertation sociale qui est le premier lieu de discussion, pas la rue, et pas dans la violence.

**Les patrons français manifestaient hier à Paris. Vous n'avez pas parfois envie de faire la même chose?**

Beaucoup de nos membres nous disent «nous aussi on va aller manifester». Oui, mais un jour de grève chez un indépendant, c'est une catastrophe. Financièrement, ils n'ont pas les moyens de le faire. Certaines grandes entreprises ont fermé leurs portes hier. Mais une PME, comment voulez-vous qu'elle fasse...

Je me suis déjà posé la question: ne devrait-on pas demander que les organisations comme la nôtre soient aussi subsidiées pour qu'on puisse payer nos membres qui décideraient d'exercer leur droit de grève. Les syndicats, eux, le sont bien... Je sais que les membres n'en sont pas encore là, pour eux faire grève c'est faire du mal à leur entreprise.

**Manif contre manif, grève contre grève, ce serait l'escalade non?**

Bien sûr, ce n'est pas la solution... On entrerait dans un contexte de confrontation sans fin. Et on dépenserait des moyens financiers qui pourraient être dépensés ailleurs. Moi, j'ai vraiment envie que les syndicats se disent: «on arrête d'emmerder les patrons, on se met autour de la table et on essaye de trouver des solutions».

**NATHALIE BAMPS**